Une héroïne du Nord

Mlle Louise Thuliez

Notre confrère parisien « L'Avenir » publie une interview qu'un de ses collaborateurs a eue avec Mlle Louise Thuliez, l'admirable collaboratrice de miss Cavell et la compagne de captivité de Louise de Bettignies et de notre concitoyenne Mlle Léonie Vanhoutte. Nous en relevons les passages suivants :

— Je me trouvais dans l'Avesnois, au moment de la guerre; j'étais en vacances, à Saint-Waast-la-Vallée. Lorsque s'est produite la retraite de Charleroi, ce fut un peu la débandade; de nombreux soldats, principalement des Anglais, n'eurent pas le temps de fuir. Vous pensez si le sort de ces malheureux était précaire! Que les Allemands les reconnaissent, et c'en était fait. C'est de ces pauvres garçons que je m'occupai. C'était si naturel! Et puis, je n'étais point seule; partout, je trouvais de l'aide.

« Nous les avons recueillis, cachés au nez et à la barbe des Allemands, pendant deux mois, nous avons ainsi gardé trente Anglais dans les fourrés épais de la forêt de Mormal; nous les ravitaillions et ce n'était point chose facile; il fallait user de ruse de patience; bref, nous réussîmes. Retenez bien le nom que je vais dire, celui de Mlle Moriamé, c'est celui d'une femme admirable, dont le concours fut alors particulièrement précieux. Elle est morte, depuis...

« Les trente Anglais, dont je vous parlais tout à l'heure, durent, pour des raisons spéciales, se rendre; seuls restèrent un capitaine et un lieutenant que je fus assez heureuse pour faire franchir la frontière belge, à la fin de l'année 1914. Il y avait aussi, en assez grand nombre, des territoriaux de chez nous et d'autres Anglais; nous les avons rapatriés. Nous avons fait « passer » des jeunes gens pour qu'ils s'engagent, des ouvriers métallurgistes dont la France avait tant besoin.

— Au prix de quelles difficultés? C'est ce que vous ne dites pas, Mademoiselle, mais c'est ce qu'on ne peut imaginer sans frémir...

— Disons que la route est longue et qu'elle était, alors, peu sûre, qui mène d'Avesnes à Bruxelles... Mais là, quels beaux dévouements! Quelle magnifique organisation! C'est à l'ingénieur Cappian, à miss Edith Cavell que l'on doit tout cela. Songez que miss Cavell a eu jusqu'à trente et trente-cinq Anglais chez elle...

— Les Allemands, pourtant, devaient ouvrir l'œil?

— Oui, mais ce n'était pas toujours le bon! Nous avons réussi des « passages » de 12 ou 14 hommes sans que nos ennemis se doutassent de rien. On les déguisait en ouvriers, en bûcherons souvent et l'on invoquait le besoin d'aller dans la forêt chercher du bois.

« Nous avons travaillé de la sorte jusqu'en juillet 1915. Je devais moi-même être arrêtée le 31 de ce mois, à Bruxelles, chez Philippe Bancq, l'un des recteurs de miss Cavell. La maison était surveillée; j'eus beau donner un faux état-civil, j'étais prise; on m'incarcéra tout de suite à la prison Saint-Gilles où je restai deux mois. Je fut jugée, avec quelques autres, les 9 et 10 octobre; le Conseil prononça cinq condamnations à mort, dont deux devaient être exécutées le lendemain: Bancq et miss Cavell. Les trois autres, la comtesse de Belleville, le pharmacien Séverin et moi, nous dûmes notre grâce à l'intervention rapide du marquis de Villalobar, ambassadeur d'Espagne, qui agit au nom de son roi.

Nous fûmes conduites à Siegbourg, en Rhénanie, en compagnie de Léonie Vanhoutte, de Louise de Bettignies, de Mlle Lhotellier, dont on ne dira jamais assez la conduite surhumaine. Il y avait encore la comtesse de Belleville, Mlle Vollet, la princesse de Croy, des quantités d'autres bonnes Françaises. Jusqu'à la fin de la guerre, nous avons connu les rigueurs de la prison cellulaire. Nous avions droit à 175 grammes de pain par jour; les biscuits français nous ont sauvées.

« En 1917, le typhus, l'horrible typhus fit son apparition. J'ai soigné mes compagnes et, d'abord, sans savoir de quoi elles étaient atteintes. Ce fut terrible. Mlle Vanhoutte mit, de ses propres mains, les mortes en bière et les enterra. Les Allemands eurent peur, d'attraper l'affreuse maladie.

« C'est la Révolution qui nous délivra; le 8 novembre, trois jours avant l'armistice, nous fûmes rendues à la liberté par les marins de Kiehl. Le 11, nous étions à Louvain; nous traversâmes la Belgique; nous nous retrouvâmes chez nous, enfin.

« Dites bien, monsieur, surtout, dites bien que, pendant les heures douloureuses que j'ai traversées, j'ai toujours été très fière d'être Française; mes compagnes n'ont cessé d'avoir un moral vraiment sublime. Toutes, nous aimions tant la France. »

Ainsi parla Mlle Louise Thuliez, grande héroïne de chez nous. Ce qu'elle a fait, et qu'elle évoquait pour les lecteurs de ce journal, d'une voix au débit rapide et presque en rougissant, l'entendre c'était « très simple ». Voire — et, pour moi, je ne voudrais pas en jurer. Mais ce qui est sûr, c'est que c'était très grand et très beau. De tels dévouements restituent à l'homme sa plus haute dignité.

J'aurais voulu exprimer à Mlle Thuliez mon admiration, mais les mots me manquaient. La contemplation des héros nous rend timides et humbles. Que cette femme a donc bien mérité les trois croix une j'ai vues accrochées à son corsage noir: la Croix de guerre, celle de la Légion d'honneur, une haute distinction anglaise! Est-ce parce que je les considérais avec trop d'insistance que Mlle Thuliez me dit:

— Je ne les porte pas comme ça tous les jours. Mais, aujourd'hui, c'est la première communion, c'est jour de fête!...

Ce dernier trait ne complète-t-il pas le véritable visage de cette femme magnifique?

INAUGURATION A NOYELLES-SOUS-LENS

du nouveau monument des victimes de la catastrophe des mines de Courrières

On vient d'inaugurer à Noyelles-sous-Lens, au milieu d'une affluence considérable, le nouveau monument aux morts de la catastrophe des Mines de Courrières, en remplacement de celui qui avait été détruit. Ce nouveau cénotaphe porte comme inscription: « Sous ce tertre reposent cent et quatre victimes de la catastrophe de Courrières du 10 mars 1906 ».

Des discours furent prononcés par MM. Gallet, maire de Noyelles et Maes, député.

UN DRAME dans un café à Calais

Le tenancier est tué et son frère grièvement blessé à coups de revolver par des consommateurs

Un drame rapide s'est déroulé dans la nuit de dimanche à lundi, dans un café de la rue de la Mer, à Calais, tenu par l'ancien boxeur Calaisien Théo Dussart, qui a été tué par un marin corse, tandis que son frère était grièvement blessé.

Vers minuit 15, deux marins de commerce accompagnés d'une femme, entraient dans le petit café de Dussart. Ils avaient l'air quelque peu éméchés et Mme Dussart hésita avant de les servir.

Les inconnus se mirent à causer dans leur langue maternelle, en regardant les clients dont visiblement ils semblaient se moquer.

Le frère du tenancier, M. Gustave Dussart, les invita à se tenir tranquilles.

L'interpellé prit alors un air menaçant et au moment où Théo Dussart s'approchait de lui pour l'inviter à quitter le café, l'homme se levait, reculait de quelques pas et sortait un pistolet automatique de sa poche.

Froidement, comme une brute, il visa et par six fois tira dans la direction des deux frères, qui s'écroulèrent sur le sol.

Profitant de la stupeur qu'avait provoquée cette scène rapide, le trio s'empressa de prendre la fuite.

L'ASSASSIN EST ARRÊTÉ

Un des consommateurs courut aussitôt au commissariat de la rue de l'Amiral-Courbet et alerta la police. Deux agents allèrent se poster à la porte de la maison portant le n° 12 de la rue de Bruxelles où habitait la femme qui se trouvait avec les agresseurs.

Vers quatre heures du matin, les agents virent sortir de la maison le premier matelot et aussitôt l'appréhendèrent sans qu'il leur fît la moindre résistance. Il fut amené au poste de permanence du boulevard Gambetta.

Quant au second marin, il se constitua prisonnier une demi-heure après le drame, entre les mains des agents Neute et Caron à qui il remit son revolver. Il semble qu'il n'est pour rien dans l'affaire et qu'il ne sera poursuivi que pour port d'arme prohibée.

L'identité du trio a pu être facilement établie. Celui qui a tiré sur les frères Dussart est un nommé Palmieri, 30 ans, graisseur, et l'autre, un sieur Pierre Mattucci, 29 ans, cambusier, sujet corse, tous deux marins à bord du « Commandant Dorise ».

La femme amie de l'assassin est une nommée Alphonsine Collin, 25 ans, sans profession.

Le Parquet de Boulogne, informé dans la matinée, est arrivé à Calais à midi. Reçus à la gare par M. Manouvrier, commissaire de police, le juge d'instruction, M. Roset, et le substitut du procureur de la République se sont rendus à la morgue où a été transporté le corps de Théo Dussart qui a succombé au bout de quelques minutes à ses blessures; puis à l'hôpital où Gustave Dussart est considéré dans un état désespéré.

Au Comité de patronage des Habitations à bon marché

Le Comité départementale des Habitations à bon marché s'est réuni hier, lundi, sous la présidence de M. Davaine, sénateur.

Après avoir approuvé un devis d'agencement d'un groupe de maisons à Valenciennes, le Comité a accordé des subventions aux Sociétés de Jardins ouvriers de Seclin et d'Hazebrouck et a approuvé les comptes de gestion de l'Office départemental et des offices de Roubaix, Saint-Amand et Lille.

COURTES DÉPÊCHES

— **Le prix littéraire des industries de luxe**, d'une valeur de 30,000 fr., a été attribué pour la première fois lundi, à M. Gabriel Reuillard, pour l'ensemble de son œuvre.

— **Le monument** à la mémoire des 200 soldats roumains morts en captivité en Allemagne, a été inauguré dimanche, à Cronenbourg.

— **On vient de découvrir**, dans une dépendance désaffectée de l'asile d'aliénés de Leyvaes, le cadavre d'une pensionnaire disparue depuis dix mois, Henriette Marc, âgée de 28 ans.

— **Le cadavre décomposé de** Mlle Germaine Godet, 25 ans, a été découvert dans sa chambre, rue de Charenton. Elle avait été étranglée, le 30 avril, par son ami, Auguste Luxeau, 01 ans, garçon laitier. Le meurtrier a tenté de se suicider en apprenant la découverte. Son état est désespéré.

— **La chorale serbe Stankovitch** s'est rendue, lundi matin, à l'Arc de Triomphe, et a déposé sur la tombe du Soldat Inconnu une couronne et une urne contenant de la terre prise sur la tombe du Soldat Inconnu serbe.

— **On a célébré à Toulon** le centenaire de l'écrivain provençal Senes, qui écrivit, sous le pseudonyme de « La Sisse ». La veuve de Mistral présidait.

— **Dans la salle des traités**, à la bibliothèque municipale de Versailles, a été inaugurée l'exposition consacrée à Marie-Antoinette, ses enfants et sa cour.

— **La Municipalité parisienne** a fêté, lundi, au cours d'une séance solennelle, les quarante années de mandat de M. Alphonse Delville.

— **Le Pape** a reçu la vicomtesse de Velard, présidente de la Ligue Patriotique des Françaises, accompagnée de Mlle Frossard.

— **Le congrès annuel du syndicat des receveurs buralistes et débitants de tabacs** s'est terminé, lundi, par l'adoption d'un certain nombre de vœux.

— **Une tribune s'étant écroulée**, au cours d'un match de base-ball, à Philadelphie, cinquante personnes ont été blessées et une tuée.

— **Le capitaine Giulotti**, ex-secrétaire de la Confédération italienne des gens de mer, a été condamné à cinq années de confinement pour menées antifascistes.

— **Un vieillard de 73 ans**, souffrant d'artério-sclérose, s'est précipité du haut du dôme de la cathédrale de Milan. Il s'est tué sur le coup.

Les vols dans la région de Roubaix-Tourcoing

LES VOLEURS DE LAINES DE L'USINE HOLDEN, A CROIX ONT ÉTÉ ARRÊTÉS

Nous avons annoncé hier qu'à la suite des déclarations faites par Ansiaux, l'un des principaux acteurs de la trop fameuse bande des écumeurs de gares, MM. Droitton, commissaire et Maugé, inspecteur de la police mobile, avaient pu opérer l'arrestation de deux individus appartenant à la même bande.

Les actifs policiers poursuivant leurs recherches, ont pu mettre la main sur un troisième individu qu'ils étaient parvenus à identifier au cours de leurs patientes investigations.

Ce dernier, ainsi que les deux autres, sont précisément les auteurs des vols de laines importants commis l'an dernier au préjudice des établissements Holden, de Croix. Jusqu'à présent ils étaient restés insaisissables et seuls leurs recéleurs avaient pu être appréhendés.

UN VOL DE 150.000 FRANCS DE LAINES

Nous n'allons certes pas rappeler tous les agissements de la bande des pilleurs de gares, dont le montant total des vols, tant au préjudice de la Compagnie du Nord qu'à celui de divers industriels et commerçants, atteint plus de 200.000 francs.

Soulignons, cependant, que les balles de laine provenant de la Maison Holden, avaient une valeur de 153.000 francs; elles avaient été dérobées au cours de l'année dernière.

L'ENQUÊTE DE LA POLICE MOBILE

Poursuivant son enquête sur ces vols, M. Ucciani, commissaire divisionnaire de la brigade mobile, délégué à Croix MM. Droitton et Maugé, pour vérifier les déclarations faites par Ansiaux lors de son arrestation, il y a une dizaine de jours.

Les recherches des policiers furent fructueuses et, samedi matin, ils arrêtaient Désiré Fremaux, 26 ans, chauffeur à Hem; Henri Caené, 29 ans, terrassier à Wasquehal et Jules Croes, 40 ans, journalier à Hem. Tous trois ont reconnu avoir dérobé les vingt-six balles de laine de la Maison Holden et ont précisé le rôle de Carbon et de Roussel, les deux recéleurs.

Les trois voleurs ont été mis à la disposition du Parquet de Lille et écroués à la Maison d'arrêt.

Cherry Rocher
LIQUEUR DE CERISES

DU TRAVAIL pour les CHOMEURS

Les Ministères du Travail et de l'Agriculture font appel aux chômeurs français ou même étrangers possédant les aptitudes physiques et professionnelles requises pour remplir les emplois ci-après :

Bûcherons et scieurs de long. — Départements de: Vaucluse, Gard, Var, Doubs, Bouches-du-Rhône, Cantal, Aveyron, Yonne, Oise, Aisne, Alpes-Maritimes, Basses-Alpes, Haute-Saône, Moselle, Isère, Ain, Seine-et-Marne, Meurthe-et-Moselle, Territoire de Belfort, Basses-Pyrénées, Côte-d'Or, Marne, Meuse, Vosges, Haute-Marne, Haute-Savoie.

Câbleurs. — Alpes-Maritimes et Haute-Savoie.

Charbonniers. — Gard, Tarn, Hérault, Vaucluse, Basses-Alpes, Var, Aude, Ardèche, Lozère, Marne et Haute-Marne.

Carriers et ouvriers du granit, débiteurs de pavés et piqueurs de grès. — Haute-Saône, Creuse, Vosges, Seine-et-Marne, Indre, Bas-Rhin, Aisne, Savoie, Moselle, Pas-de-Calais, Hautes-Pyrénées, Meuse, Ardèche, Ain, Seine-et-Oise, Haut-Rhin, Vienne, Seine.

Maçons. — Haute-Savoie, Vosges, Savoie, Haute-Saône, Aisne, Ain, Pas-de-Calais, Nord, Jura, Loire, Isère, Doubs, Puy-de-Dôme, Seine, Territoire de Belfort, Moselle, Rhône, Nièvre, Meuse, Haute-Marne, Aube, Seine-et-Marne, Bas-Rhin, Manche, Marne et Côte-d'Or.

Mineurs. — Meurthe-et-Moselle, Puy-de-Dôme, Basses-Pyrénées, Loir-et-Cher, Aude, Pas-de-Calais, Morbihan, Nord, Haute-Savoie, Moselle, Aube, Meuse, Vosges et Haut-Rhin.

Fumistes. — Seine et Pas-de-Calais.

Ouvriers de l'Industrie électro-métallurgique et électro-chimique. — Savoie.

Photographes, émailleurs, spécialistes. — Seine.

Charretiers d'exploitation, bouviers, vachers, servantes de ferme, jardiniers, journaliers pour tous travaux de culture. — Pour toute la France.

Il est bien entendu qu'il ne s'agit que des ouvriers n'ayant aucun travail en cours.

S'adresser, selon la résidence, soit :

A l'Office départemental de placement, rue Léon Gambetta, 28, à Lille, tous les jours ouvrables, de 9 à 16 heures. (Téléphone 247):

Bureau municipal de Dunkerque, 14, rue Faulconnier, arrondissement de Dunkerque ;

Bureau municipal de Roubaix, 2, rue Nain, cantons de Roubaix, moins la commune de Wattrelos ;

Bureau municipal de Wattrelos, commune de Wattrelos ;

Bureau municipal de Tourcoing, 3, rue de la Gare, cantons de Tourcoing.

LES OFFICES RELIGIEUX DANS LA MARINE

Lorient, 16 Mai. — Le Ministre de la Marine à télégraphié au commandant de la Marine, que la célébration des offices religieux de tous les cultes est autorisée dans les dépôts des équipages de la flotte, pendant le mois qui suit l'incorporation.

LES AMICALES LAÏQUES DE LILLE

se distinguent au concours de gymnastique féminine, à Montpellier

Montpellier, 16 mai. — Le huitième concours de gymnastique féminine s'est terminé aujourd'hui, par des excursions aux Gorges de l'Hérault, à Palavas, etc...

Le challenge Ludin a été remporté par la **Fédération des Amicales laïques de Lille.**

La ligne Dunkerque-Tilbury

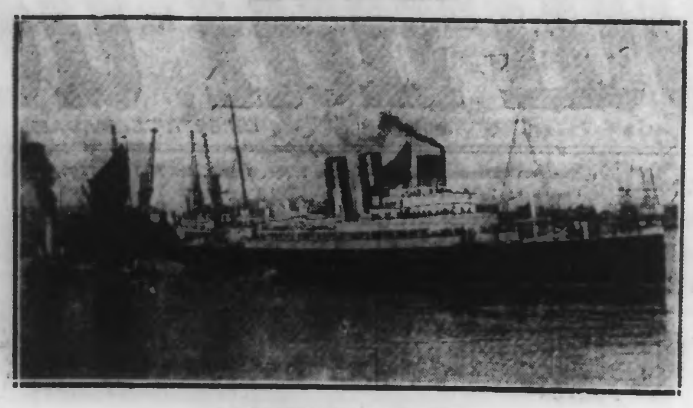

LE PAQUEBOT « ALSACIEN » (Wide World photos.)
arrivant à Tilbury, après son premier voyage d'inauguration

Chronique Locale

ROUBAIX

AUJOURD'HUI, MARDI 17 MAI:

Aujourd'hui, saint Pascal; demain, saint Venant.

Soleil: Lever à 5 h. 09; coucher à 20 h. 25.

Lune: Pleine du 16; dernier quartier le 24.

Bulletin météorologique pour la journée du 17 (région Nord): Temps passable; ciel très nuageux avec éclaircies; quelques ondées; vent de Sud-Ouest, 4 à 7 m.; température stationnaire, minimum 7°.

Caisse d'Epargne: Séances de versements et remboursements, de 9 à 10 h. 30 et de 14 à 15 h. 30.

Consultation de nourrissons du Comité Roubaisien de protection de l'Enfance:

A 10 h., Crèche de la rue Marie-Buisine.

A 15 h., local de la Goutte de lait.

Dispensaire Pierre-de-Roubaix, 90, rue des Longues-Haies:

A 14 h., consultation pour adultes.

Dispensaire d'Hygiène sociale du Fontenoy, 43, rue de Cassel:

A 14 h., consultation pour adultes.

A 20 h. 15, Central-Ciné-Théâtre: Soirée de gala du Club des Etudiants (I.T.R.).

NOS PETITS ECOLIERS à la Foire aux plaisirs des Dispensaires

Le Compliment à la maman

Cette semaine, dans les écoles de Roubaix et de la région, comme dans presque toutes les autres villes et provinces de France, suivant les directions des autorités académiques, les petits écoliers, les petites écolières vont sentiment s'appliquer à rédiger une composition française sur un sujet bien charmant mais dont ils ne verront peut être pas toute l'importance et la beauté : « Le compliment à la Maman ».

Afin d'attirer l'attention des enfants — et peut-être aussi des parents — sur la réelle grandeur de ce sujet, les organisateurs de la « Foire aux plaisirs » organisée pour le dimanche 22 Mai dans la salle municipale des fêtes de la rue de l'Hospice ont eu l'heureuse inspiration de ménager aux lauréats de ces compositions, aux premiers et aux seconds de chaque école, une petite réception qui sera pour eux une récompense de leur effort et de leur succès.

Un goûter sera offert à ces lauréats, au cours duquel quelques-uns d'entre eux seront invités à donner lecture de leur composition; des bons de dépenses, d'une valeur de dix ou de vingt francs leur seront offerts pour leur permettre d'acheter aux comptoirs de la Foire un souvenir de leur réussite en ce premier petit combat de la vie, où ils ont mis leur cœur à honorer ce qu'ils ont de meilleur au monde : leur maman.

Cette réception des enfants des écoles aura lieu dimanche 22 Mai, à 3 h., et les indications nécessaires seront données aux écoliers et à leurs familles par les directeurs des écoles.

LA JOURNÉE DES MÈRES

Aux Syndicats libres

Ce soir, mardi et demain, mercredi, les inscriptions continuent pour les mères adhérentes ou ayant des adhérents sous leur toit aux Syndicats libres, à la Mutuelle « La Famille », à la Coopérative « Les Travailleurs Réunis ».

Pour faciliter les inscriptions, il est permis à une personne de la famille d'inscrire la mère intéressée. Celle-ci n'aurait donc pas à se déranger. Mais il faut fournir les pièces nécessaires, livret de famille et livret syndical, mutualiste ou de coopérative.

Bien entendu, à la soirée de samedi, seules les mères présentes pourront bénéficier de la tombola.

M. GEORGES MOTTE nommé administrateur de la succursale de la Banque de France

Nous apprenons avec un vif plaisir que M. Georges Motte, le distingué président de la Chambre de Commerce de Roubaix, vient d'être nommé administrateur de la succursale de la Banque de France de Roubaix.

Une compétence aussi éclairée que la sienne devait trouver place dans les conseils de notre grand établissement de crédit.

Nous prions M. Motte de bien vouloir agréer, à l'occasion de cette nomination, nos plus sincères félicitations.

Le trente-sixième anniversaire de l'Encyclique *Rerum Novarum*

La section de Roubaix de l'Union d'Etudes des Catholiques sociaux, que préside avant tant de tact et de dévouement, M. Albert Dhellemmes, avait pris l'initiative en union avec la Jeunesse Catholique, les Syndicats Chrétiens, les Secrétariats Sociaux, de fêter dimanche, le trente-sixième anniversaire de l'Encyclique *Rerum Novarum*, sur la condition des ouvriers, qui restera la gloire de l'immortel Pape Léon XIII.

A cette occasion, une messe solennelle a été célébrée à 10 h., en l'église Notre-Dame, que remplissait une assistance très nombreuse.

M. le chanoine Bataille, doyen de Notre-Dame, félicita les organisateurs de leur heureuse initiative et salua le drapeau des « Vrais Travailleurs » qui fut béni en 1893, par Mgr Berteaux. La devise qu'il porte « Pour Dieu et pour le Peuple » est toujours celle des Syndicats chrétiens.

Le discours de commémoration fut prononcé par M. le chanoine Dufoit, directeur de l'Université Catholique de Lille, dont on connait la science profonde et l'éloquence conquérante.

Dans une magistrale leçon, il développa tout le programme d'action sociale que renferme l'Encyclique de Léon XIII, qui est la vraie charte du travail chrétien; il montra suivant l'Encyclique, en quoi consistait exactement le relèvement de la condition des ouvriers et par quelles méthodes il pouvait être obtenu.

Il termina pour un appel ému à la fraternité chrétienne de tous les enfants du Christ.

Pendant la cérémonie, la Chorale Notre-Dame avait rendu brillamment, sous la direction de M. Duhamel, de magnifiques chants religieux.

Après la messe une réunion intime groupa, au Cercle de la Concorde, les comités organisateurs, MM. Albert Dhellemmes, au nom des Catholiques sociaux; Jean Catrice, au nom de la Jeunesse Catholique ; V. Duhamel, au nom des Syndicats Chrétiens; le R. P. Stéphane, au nom des Secrétariats Sociaux prirent successivement la parole pour dire leur admiration devant les lumineuses clartés de doctrine jetées sur le monde par l'Encyclique de Léon XIII et leur volonté de les répandre pour arriver à réaliser dans le pays, à travers toutes les difficultés qui peuvent surgir, le bienfaisant programme social chrétien.

Le concert pianistique du 19 mai

Nous avons signalé le concert pianistique que M. H. Vaillant donnera le jeudi 19 mai, à 15 heures, salle de l'Association centrale roubaisienne, 33bis, rue du Vieil-Abreuvoir. Cette solennité artistique est la suite des fêtes musicales organisées à l'occasion de la vingtième année scolaire des Cours classiques de piano. Le festival de musique française comportait une éclatante démonstration sur quatre pianos, à seize mains, de l'intérêt de la musique d'ensemble, des ressources inépuisables de ce magnifique instrument, le piano. On se souvient que soixante exécutantes participèrent à ce tournoi. Le concert pianistique de jeudi donnera la mesure de ce que le piano peut fournir comme instrument de concert et la diversité des œuvres inscrites au programme, comme la diversité des talents des interprètes, montrera une fois de plus les résultats artistiques d'une école qui a fait ses preuves.

Nous donnons ci-dessous le programme de cette seconde et dernière matinée musicale:

1. Prélude (Rachmaninoff): Les Cloches de Las Palmas (Saint-Saëns): Sévilla (Albeniz), par Mlle Jeanne Singre; — 2. Rhapsodie en si bémol (Liszt); La Marchande d'eau fraîche (J. Ibert); Trois Etudes (Chopin); Parade bouffonne (Marc Delmas), par Mlle Jeanne Glénisson; — 3. Rêverie (Schumann); Solo du Concerto en fa mineur (Chopin), par Mlle Marie Dumortier; — 4. Variations sur un thème de Bach (Liszt); Feu-follet (I. Philipp); Ronde (Albert Roussel); La Campanella (version Busoni) (Liszt), par Mlle Valentine Wanlet; — 5. Impromptu en la bémol (G. Fauré); Extraits de en Cornouailles, a) Les Binious, b) Le pêcheur en goguettes, c) Encore les Binious (Th. Willemin); Napoli (Liszt), par Mlle Marguerite Picavet; — 6. Halloli (Rubinstein); Phalènes (I. Philipp); Caprice Espagnol (Moszkowski) par Mlle Denise Brabant; — 7. Variations sérieuses (Mendelssohn); Le regard de ma mie (Alberto Williams); Chorauche nocturne (I. Philipp), par Mlle Annie Vaillant.

La grande manifestation D.R.A.C. à Roubaix

Ainsi que nous l'avons annoncé dans notre édition de dimanche dernier, le D.R.A.C. organise quelques représentations de son célèbre film. Au cours de ces représentations, le R. P. Dassonville, dans une courte allocution, présentera le film de la D.R.A.C.

Nul doute que ces manifestations, auxquelles s'associent la Fédération nationale catholique, la Ligue patriotique des Françaises et la Jeunesse catholique, ne recueillent le plus vif succès.

Signalons particulièrement la séance de gala du 23 mai, à 20 heures, sous la présidence effective de M. le chanoine Catteau, archiprêtre de Roubaix-Tourcoing et au cours de laquelle M. Léonce Bonduelle, élève du Collège de Marcq, qui vient de remporter la coupe d'éloquence de la D.R.A.C., prendra la parole.

La location pour cette séance, ainsi que pour les suivantes qui auront lieu mardi 24 et mercredi 25, à 20 heures et le jeudi de l'Ascension, à 15 heures, est ouverte rue Nain, 10bis, (Tél.: 15.07). Le produit des recettes est au profit de la Caisse centrale de la D.R.A.C.

LA TENTATIVE DE VOL DE LA GARE ANNEXE

Lors de l'arrestation à la gare annexe de Roubaix, vendredi dernier, du repris de justice Denis Desmettre, qu'on croit être l'un des chefs de la bande des écumeurs de gares,

LE CHIEN POLICIER « MAX »

nous avons signalé la coopération d'un chien policier. Ce chien, « Max », dont nous donnons ci-contre la photogravure, est la propriété de la Compagnie du Nord et a été confié par elle à M. Rouillon, surveillant.

Au dires du repris de justice Desmettre, « Max » est un des rares chiens policiers rencontré par lui qui fût aussi tenace à garder son « homme » malgré les blessures reçues.

Blessé principalement à la patte avant droite par le bandit, l'animal a reçu des soins d'un vétérinaire, qui avait tout d'abord cru devoir l'abattre. Il n'en est rien heureusement et d'ici quelque temps «Max» pourra reprendre son service.

LE TAMPONNEMENT DE LA RUE DE L'ALMA

L'auteur de l'accident, toujours en fuite disposait de la voiture de son patron

Nous avons relaté, dans notre numéro de dimanche, comment une automobile descendant la rue de l'Alma contrairement au sens unique, avait tamponné, face au numéro 92, l'automobile montée par MM. Verne et Gilnet. Ce dernier avait été légèrement blessé au cours de la collision.

Sans s'inquiéter le moins du monde des conséquences de son imprudence, le conducteur de la voiture tamponneuse avait pris la fuite, abandonnant finalement l'automobile qu'il conduisait à proximité de l'Octroi de Tourcoing.

On avait trouvé à l'intérieur de la voiture des papiers au nom de M. Louis Coqueiz, domicilié 2, avenue des Nations, à Bruxelles, mais ce monsieur, à la lecture des journaux, a immédiatement fait savoir qu'il n'était pour rien dans cet accident. Son chauffeur, Paul Doleroix, lui avait demandé l'autorisation de sortir dimanche avec sa voiture pour se rendre à Roubaix et il avait accédé à ce désir.

On suppose que le chauffeur, effrayé des conséquences de la collision dont il était responsable, aura perdu la tête et se serait enfui.

On le recherche activement.

UNE SCENE AU REVOLVER DANS UN CAFE

Un consommateur est blessé

Dans la nuit de dimanche à lundi, une scène rapide s'est déroulée dans un estaminet situé 84, rue du Collège et tenu par M. Follet.

Plusieurs consommateurs étaient attablés vers 23 heures, lorsque le nommé Henri Herlin, 32 ans, rattacheur, domicilié 15, rue de la Paix, qui avait bu plus que de raison et se trouvait passablement excité, se prit de dispute avec ses voisins et, à bout d'arguments, sortit son revolver et tira à plusieurs reprises à travers le café.

Un manœuvre, M. François Teraens, 38 ans, domicilié 136, rue du Collège, fut atteint assez légèrement par un des projectiles.

M. Chevalier, commissaire de police du quatrième arrondissement, informé de ces faits, ouvrit une enquête et interrogea le blessé.

Ce dernier refusa de porter plainte. Herlin a été néanmoins mis en état d'arrestation et sera déféré au Parquet ce matin.

DERNIÈRE HEURE

Le voyage de M. Doumergue à Londres

L'hommage du Président de la République au Soldat inconnu à l'abbaye de Westminster

Londres, 16 mai. — M. Doumergue a été reçu à l'entrée de l'abbaye de Westminster par le doyen et son clergé. Le doyen conduisit le Président jusqu'à la dalle glorieuse où repose le Soldat inconnu. Le public restreint qui assista à la cérémonie, partagea l'émotion qui étreignait visiblement M. Doumergue tandis qu'il déposa les fleurs françaises en hommage à l'armée anglaise. Un long silence permet encore le recueillement que commande la solennité.

Le doyen souhaite alors la bienvenue à M. Doumergue, qui remercie en déclarant qu'il a voulu, dès son arrivée à Londres, accomplir ce pieux devoir en apportant au Soldat inconnu l'hommage du pays de France.

Le Président de la République s'est ensuite rendu chez les membres de la famille royale pour leur faire une courte visite de cérémonie.

AU PALAIS SAINT-JAMES

A 17 h. 15, M. Gaston Doumergue se rend au Palais Saint-James, résidence officielle du prince de Galles, dont les magnifiques salons ont été mis à la disposition du chef d'Etat français pour recevoir le personnel de l'ambassade, le Conseil du comté de Londres, la Municipalité de Westminster et la colonie française.

M. Doumergue est accompagné de M. Briand. Le Conseil du comté administratif de Londres, portant la robe et la perruque traditionnelles et précédé du massier, est alors introduit. Le président de la corporation, en une courte allocution, salue M. Doumergue, au nom de la population de Londres et exprime le ferme espoir que la nation française, ainsi que la nation anglaise, jouiront longtemps des bénédictions d'une paix gagnée en commun, au prix de si pénibles efforts.

Le Président de la République exprime le très grand plaisir de sa visite à Londres, en même temps que le souhait que cette visite rende encore plus vifs les sentiments de sympathie qui unissent les deux pays.

A son tour, le Maire de la cité de Westminster lit une adresse au Président de la République.

M. Doumergue remercie, s'entretient quelques instants avec les représentants de la ville de Londres, puis prend congé.

M. DOUMERGUE REÇOIT LA COLONIE FRANÇAISE DE LONDRES

Il se rend alors dans un salon voisin où l'attend la colonie française qui l'accueille d'une ovation vibrante.

M. de Fleuriau, ambassadeur, présente ses compatriotes au chef de l'Etat, que le Président de la Chambre de commerce française salue en leur nom.

En répondant, M. Doumergue a dit toute sa joie de recevoir la colonie française aussi nombreuse et aussi importante.

Les diversions, les discussions qui se produisent dans la métropole arrivent peut-être jusqu'à vous, mais ici vous vous souvenez seulement que vous êtes des Français, et que dans le monde entier, dans la France elle-même, l'intérêt français passe par-dessus tout. C'est l'idée qui doit nous unir, que nous soyons chez nous ou hors de chez nous.

M. Doumergue a terminé en rendant hommage à la Chambre de commerce française de Londres qui a été si utile à l'établissement des relations cordiales d'amitié solide entre la France et l'Angleterre.

La Conférence économique internationale de Genève

Genève, 16 mai. — La Commission de l'agriculture de la Conférence économique internationale est la première des trois grandes commissions qui, les travaux des sous-comités terminés, s'est réunie en séance plénière afin de donner une rédaction définitive à la résolution unique qu'elle présentera à la Conférence elle-même.

Sous la présidence de M. Tranguesh (Yougo-Slavie), la Commission a examiné deux questions: celle des coopératives agricoles et celle des crédits pour l'agriculture.

La rentrée du Sénat

Paris, 16 mai. — La rentrée du Sénat, demain, paraît devoir être calme.

A l'ordre du jour ne figure, en plus de petits projets secondaires, que la suite de la discussion de la proposition de MM. Soulié et Tissier, signée aussi par de nombreux autres sénateurs et relative à la réorganisation des services des P. T. T.

L'assemblée aura à fixer la date de la discussion des trois demandes d'interpellations déposées au cours des vacances: celles de MM. Mejean, sur le programme de constructions navales; Brenier, sur l'utilisation du cinéma dans l'enseignement et Lemercy, sur les déclarations au Reichstag de M. Stresemann, réclamant sans contre-partie l'évacuation de la rive gauche du Rhin.

M. Gaudin de Villaine, sénateur conservateur de la Manche, a annoncé aussi son intention de poser une question au Gouvernement, sur les contradictions de sa politique envers les Soviets.

Sur la question des assurances sociales, on attend encore un nouveau rapport supplémentaire de M. Chauveau, qui devra contenir l'avis des diverses commissions.

La Commission de l'armée se réunit déjà demain et va activer sa discussion sur le projet voté à la Chambre, relatif à l'organisation de la nation en temps de guerre. Elle entend le faire voter par le Sénat avant les grandes vacances.

La Commission des douanes est convoquée pour mercredi, pour suivre les débats en cours au Palais-Bourbon, sur le nouveau tarif douanier.

Les Congrès catholiques réclament la liberté complète de l'enseignement

DANS L'AIN

Bourg en Bresse 15 mai. — Le congrès de l'Union Catholique de l'Ain, s'est tenu aujourd'hui sous la présidence de Mgr Magnier évêque de Belley.

M. Pfleger, député du Haut Rhin a parlé des inquiétudes qui s'étaient manifestées, en Alsace, en 1924 ; il a demandé que la parole donnée soit sacrée.

La masse des catholiques alsaciens est française de cœur et de sentiments ; elle ne veut pas être séparée de la Mère-Patrie.

M. Xavier Vallat, ancien député de l'Ardèche, a exposé les raisons qui, selon lui, imposent l'abrogation des lois de 1901 et de 1904. Il a conclu, en faisant appel à l'union de tous les catholiques.

DANS LA HAUTE-MARNE

Chaumont, 15 mai — Cet après-midi, a eu lieu l'assemblée des catholiques Haut-Marnais.

MM. Marcellot, Du Lac Casse-ayant, le chanoine Desgranges et Mgr Thomos, évêque de Langres, ont prononcés des discours.

Un ordre du jour a été voté, proclamant les droits intangibles de la famille sur l'éducation des enfants.

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

du lundi 16 mai 1927

COTONS

LIVERPOOL, 16 mai.

Ventes, 5.000 ; importations, 3.386 ; Américain, baisse 10; Brésilien, baisse 10; Egyptien, baisse 5

NEW-ORLEANS, 16 mai.

Cotons Middling Upland. — Disponible, 15.16; — Cotons à terme : Sur janvier, 16.08-10; mars 16.21-28; mai, 15.30-31; juillet, 15.38-39; octobre 15.85-88; décembre, 16.01-02.

NEW-YORK, 16 mai.

CLOTURE. — **Cotons Middling Upland.** — Disponible, 15.70; — A terme : Sur janvier, 16.18-19 février, 16.29; mars, 16.40-41; avril, incoté; mai 15.40; juin, 15.40; juillet, 15.57-58; août, 15.65 septembre, 15.88; octobre, 15.96-97; novembre, 16.06 décembre, 16.16-17.

Recettes. — Aux ports de l'Atlantique, 5.000; aux ports du Golfe, 6.000; aux ports du Pacifique, nulles; dans les villes de l'intérieur, 1.000.

Exportations. — Pour la Grande-B